Effacer

Finances et Conseil du Trésor
Programme de crédit d'impôt pour les investisseurs
dans les petites entreprises
Place Marysville, C.P. 3000
Fredericton (N.-B.) E3B 5G5

DÉCLARATION DE L'INVESTISSEUR POTENTIEL DANS UNE CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE / ASSOCIATION

NOM DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE/ASSOCIATION REQUÉRANTE: _____

NOM LÉGAL DE L'INVESTISSEUR: _____

DATE DE NAISSANCE: _____

NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE/NUMÉRO D'ENTREPRISE OU DE COMPTE: _____

ADRESSE *: _____

NOMBRE D'ACTIONS: _____

MONTANT À PAYER POUR LES ACTIONS: _____

Selon l'article 9.1 (d) (vi) du Règlement 2003-39 établi en vertu de la *Loi sur le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises,* le plan de développement économique communautaire d'une corporation de développement économique communautaire ou une association qui fait une demande d'enregistrement en vertu de l'article 13 de la *loi* doit comporter une déclaration signée par chaque investisseur potentiel attestant l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Avertissement

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne garantit la valeur d'aucune action émise par une corporation de développement économique communautaire / association inscrite au titre de la *Loi sur le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises* et n'exprime aucune opinion quant à la situation financière d'une telle corporation / association ou aux avantages d'investir dans ses actions.

Le présent formulaire a pour objet de fournir des renseignements concernant les demandes présentées en vertu de la *Loi sur le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises* du Nouveau-Brunswick. Il ne remplace aucunement les lois, règlements ou documents administratifs auxquels il fait référence. En cas de divergence entre le présent formulaire et les lois et règlements, les lois et règlements prévalent.

Les renseignements personnels sur ce formulaire de demande sont recueillis en vertu de la Loi sur le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises et seront utilisés dans le but d'établir l'admissibilité en vertu du programme de Crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises et pour la gestion nécessaire de ce programme. Pour de plus amples renseignements sur la collecte et l'utilisation de ces renseignements à l'administratrice du programme CIIPE, Finances et Conseil du Trésor, 200 rue Champlain, Suite 350, Dieppe, N.-B. E1A 1P1. Nº de téléphone : 1-800-669-7070, adresse électronique : wwwfin@gnb.ca.

J'ai lu et comprends l'avertissement ci-dessus.

J'atteste que les renseignements fournis sur ce formulaire sont véridiques et exacts.

_____ _____
Nom (*veuillez écrire en lettres moulées*) Titre

_____ _____
Signature Date

*Pour les investisseurs qui sont des particuliers, veuillez indiquer votre adresse résidentielle. Pour les investisseurs qui sont des sociétés ou des fiducies, veuillez indiquer l'adresse de votre siège social.

http://www.gnb.ca/Finances, **Adresse électronique : wwwfin@gnb.ca**
Téléphone : (800) 669-7070 Télécopieur : (506) 444-5086 ***This form is also available in English.***

Haut